

PETITE ENFANCE

LE MOIS DE LA PETITE ENFANCE : DU SON DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Le Mois de la petite enfance revient du 4 octobre au 5 novembre 2022, rythmé par des ateliers d'éveil musical, des ciné-contes et des spectacles. Extrait du dossier réalisé par Pascale Decressac, Hana Levy, Cariou, publié dans Canal n°310, octobre 2022.

Publié le 01 octobre 2022

DES SONS ET DE LA MUSIQUE

Dédié aux tout petits, le cru 2022 du Mois de la petite enfance est placé sous le signe des sons et de la musique pour un voyage ludique et sonore en famille. Des animations seront ainsi organisées dans les trois bibliothèques de la ville, mais aussi à la ludothèque ou au Ciné 104 avec un ciné-conte autour des animaux.

Les tout jeunes parents ne seront pas en reste. Plusieurs spectacles à l'attention des bébés, mêlant comptines et jeux de sons, sont en effet programmés. Quant aux mélomanes en culotte courte, ils ne manqueront pas le concert de clarinette. Donné par les professeurs des conservatoires d'Est Ensemble, il a été spécialement conçu pour l'occasion.

LA MUSIQUE EN PARTAGE

Autre rendez-vous incontournable : les ateliers d'éveil musical parents-enfants de l'association Au Creux de l'oreille. « Organisés dans toutes les bibliothèques, ils tourneront autour du thème des animaux dans la musique classique. L'idée est de montrer que celle-ci peut être accessible à tous et même être drôle et adaptée aux enfants. Nous écouterons notamment plusieurs extraits d'œuvres de Rossini et Haydn. Nous manipulerons aussi toutes sortes d'instruments », détaille Maud Vivien, fondatrice de l'association.

Invitée d'honneur du festival, Agnès Chaumié, autrice de très nombreux disques pour enfants, animera, de son côté, une conférence en chansons autour de son livre-CD *Je chante avec mon bébé*, un incontournable du genre édité par l'association pantinoise Enfance et musique. Cette rencontre interactive et musicale portera sur le thème du chant et de son empreinte sur la vie d'un tout petit. « Chanter est une autre façon de partager du temps et cela nourrit les liens entre les adultes et les enfants, estime Agnès Chaumié. Pourtant, certains n'osent pas par peur de mal faire. »

Informations pratiques :

- › Consulter le programme [sur le site sortir de la ville](#)
- › Renseignements et réservation par téléphone au 01 83 74 58 40
- › Entrée libre



Courtillières « on air »

Dans les prochaines semaines, un studio de musique parfaitement équipé verra le jour aux Courtillières. L'équipe de l'antenne jeunesse travaillera en partenariat avec les associations du quartier en mettant à disposition un studio de diffusion.

<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/le-mois-de-la-petite-enfance-du-son-dans-les-bibliotheques-4660>

disposition un local attenant au collège Jean-Jaurès. Cet espace, appelé 'L'Appart', fait actuellement l'objet d'une rénovation complète dans le cadre d'un chantier solidaire et participatif. Encadré par l'association Nostra music, il réunit huit jeunes volontaires. Bien implantée aux Courtillières, cette structure entend faire vivre ce studio. L'idée est de compléter l'offre des services municipaux et de recevoir des associations qui voudraient proposer des ateliers d'initiation à la musique, à l'écriture ou encore au mixage. Les animateurs aimeraient également lancer une émission de radio et confier les micros aux jeunes du secteur. Ces derniers relayeraient les informations du quartier et donneraient la parole aux acteurs des « Courti ».



Retrouvez les autres articles du dossier "La musique monte en gamme", réalisé par Pascale Decressac, Hana Levy, Guillaume Gesret et Tiphaine Cariou, publié dans Canal n°310, octobre 2022 :

- > "La musique monte en gamme à Pantin"
- > "Le nouveau conservatoire Jacques-Higelin"
- > "Les orchestres à Pantin"
- > "Module Exchange : une école pour devenir DJ ou producteur"

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.